



## Compte-rendu de l'assemblée Générale de la LFFA du 14 septembre 2024

### **Présents :**

Joëlle LAFOLIE, présidente  
Laurence GAUDET, secrétaire

### **Clubs présents ou représentés :**

Corsaires, Diables Rouges, Team Paris, Eagles cheer, Gems, Homies, Lions cheer, Lycans, Météores, Nighthawks, Templiers

L'assemblée générale s'est tenue à Sartrouville.

Ouverture de la séance à 10h par Madame Joëlle LAFOLIE, présidente.

Il y a 11 clubs présents ou représentés pour un total de 415 voix sur 1030 possibles.

### **1/ Approbation du procès-verbal de l'AG LFFA du 30 septembre 2023**

Assemblée générale annuelle.  
Changement d'adresse du siège social.

#### **VOTE :**

POUR à l'unanimité

### **2/ Approbation du procès-verbal de l'AG LFFA du 25 avril 2024**

Modification des statuts de la FFFA.

#### **VOTE :**

POUR à l'unanimité

### **2/ Approbation du procès-verbal de l'AG élective LFFA du 1<sup>er</sup> juin 2024**

Election du bureau.  
Préparation de l'AG fédérale.

#### **VOTE :**

POUR à l'unanimité

Ligue Francilienne de Football Américain  
14 allée des côteaux 78110 Le Vésinet  
Tél : 01.47.90.43.62 – Portable : 06.63.78.50.35  
[l2fa@l2fa.fr](mailto:l2fa@l2fa.fr)  
Siret : 424 379 568 000 43 – APE : 9319Z  
Association sportive, loi 1901 – N° 02024887



### **3/ Bilan moral de la Présidente de la LFFA**

« Chers présidents et présidentes,

La saison 2023-2024 est close depuis le 31 juillet. Nous continuons de progresser en nombre de licences grâce au travail que vous avez mené sur le terrain malgré une baisse de prise de licences découverte. Via vos engagements en compétition senior, et jeune.

Au terme de la saison 23/24, la Ligue francilienne compte **38 clubs** et **6268 licences**, en 2022/2023, la ligue comptait **35 clubs** et **6140 licences**

Dont au 31/7/2024 :

- 2664 licences foot équipé. 2599 en saison 22/23

- 2684 licences flag, dont 1787 licences découverte. 2813 licences en 22/23

- 920 licences cheerleading. 728 licences en 22/23

Comme je vous l'avais annoncé lors de l'AG de 2023, la ligue a mis en place le dispositif de groupement d'employeur. 2 apprentis en formation BPJEPS ont été embauchés par la ligue et mis à disposition de deux clubs franciliens (Football et Cheerleading).

#### **Bilan financier**

Nous terminons la saison avec un déficit de 4978 € (voir le mémorandum de notre commissaire aux comptes).

Nous avons maintenu la mutualisation des achats des tenues d'arbitre et des ballons.

#### **Bilan des actions**

1/ La ligue, en partenariat avec les clubs locaux, continue les animations dans les IME et les hôpitaux (convention avec l'association Premier de cordées), en maison de protection de l'enfance.

2/ Charles Surpin (responsable de l'ETR) a coordonné les regroupements pour les U20 et U17, le flag football Jeune pendant les vacances scolaires (toussaint, hiver et printemps) .

Tenue du CDFA Bowl à Villepinte le 22 octobre. Plus de 200 U19 sélectionnés par les équipes départementales ont été scoutés par l'ETR et les responsables techniques du pôle France.

A l'occasion de cet évènement récurrent, les néo-arbitres régionaux ont été supervisés par les arbitres volontaires de notre commission.

3/ Organisation des championnats territoriaux U20, U17, du senior en football. Pour relancer la pratique jeune, la ligue a organisé un championnat U20, un challenge U17 jeu à 7 sous forme de tournoi/plateau.

4/ Organisation des championnats flag jeune (8 journées), du championnat flag senior (partie qualificative régionale).

5/ organisation des Matches inter-ligues :

#### **Football**

Une journée U20 organisée à Villepinte : contre le Pôle France (entraînement en commun, puis match) .

A la suite de la suppression du junior Bowl U17, l'équipe régionale U17 est partie rencontrer à Amsterdam l'équipe des Crusaders en juin.

#### **Flag football :**

Les équipes régionales U13, U15 et U17 ont participé au tournoi de Barentin en mai. La fédération a organisé des inter-ligues à Hazebrouck en juin. Nos équipes U13, U15 et U17 ont remporté ces 3 catégories.

**Ligue Francilienne de Football Américain**  
**14 allée des côteaux 78110 Le Vésinet**  
Tél : 01.47.90.43.62 – Portable : 06.63.78.50.35  
[l2fa@l2fa.fr](mailto:l2fa@l2fa.fr)  
Siret : 424 379 568 000 43 – APE : 9319Z  
Association sportive, loi 1901 – N° 02024887



### **Cheerleading**

Comme chaque année, la ligue a apporté une aide financière pour la tenue de la phase de qualification IDF.

Je vous souhaite à tous et toutes une excellente saison, et avec le comité directeur et les équipes techniques, nous restons à votre écoute. »

<b>VOTE :</b> POUR à l'unanimité
-------------------------------------

### **4/ Bilan financier**

Memorandum de Florence Delmais, expert-comptable

« Les faits significatifs, hormis les activités statutaires qui sont détaillés dans le Rapport Moral de madame la Présidente, sont caractérisés par un exercice d'activités sportives, conforme à l'objet statutaire associatif.

**1 - Les comptes de la Ligue de l'exercice du 1er août 2023 au 31 juillet 2024, font apparaître un Déficit de € (4.978)**

**2 - Les produits de l'activité statutaire** sont constants.

En 2024 : € 48.664

En 2023 : € 48.685

**Les refacturations / Mise à disposition de personnel** au cours de l'exercice concernent les coûts des 2 apprentis pour € 3.600.

**3 - Les subventions** de la Région Ile de France et de l'Agence Nationale du Sport & aides apprenti :

En 2023, € 83.059

En 2023, € 89.904

#### **4 – Les salaires et les charges sociales en 2024/2023**

##### **Salaires**

En 2024 : € 66.865, soit une baisse de 20% de la masse salariale brute.

En 2023 : € 82.194.

##### **Charges sociales**

Elles sont comptabilisées à 100% au cours de l'exercice clos, soit :

- 2024/31/07 : € 16.895, incluant 901€ de paiement de formation AFDAS de l'exercice précédent, qui n'avaient pas fait l'objet des aides COVID

- 2023/31/07 : € 6.062, qui prenaient en compte un ajustement des charges COVID/CEA.

Au cours de l'exercice ont été présents 2 salariés et 2 apprentis.

**Ligue Francilienne de Football Américain**  
**14 allée des côteaux 78110 Le Vésinet**  
Tél : 01.47.90.43.62 – Portable : 06.63.78.50.35  
[l2fa@l2fa.fr](mailto:l2fa@l2fa.fr)  
Siret : 424 379 568 000 43 – APE : 9319Z  
Association sportive, loi 1901 – N° 02024887



### **5 – Les dépenses significatives de l'exercice versus l'exercice précédent**

- Les achats de matériels Terrain/Animation et textiles ont été de € 7.522 en 2023/2024 pour € 145 lors de l'exercice précédent. Leur refacturation aux clubs est en cours pour € 3.695 = COUT NET à la clôture € (3.827)
- L'aide aux clubs est de € 1.650
- Les honoraires de vacations ETR sont de € 8.158 au 31/07/24 pour € 6.535 au 31/07/23 = COUT NET de € 1.623
- Déplacement U17 Amsterdam : coût Bus € 3.500 et Frais de bouche € 500 = € 4.000
- Déplacement U17 Hazebrouck : coût Bus € 2.860 et Frais de bouche € 480 = € 3.340

**6 – Les fonds propres associatifs** sont de € **62.657** au 31/07/2024 pour € 67.634 au 31/07/2023, prenant en compte le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31/07/2024 de € (4 978).

### **7 – La position de trésorerie**

#### **Au 31/07/2024 :**

La trésorerie est d'un montant net de € **35.345**

#### **Au 31/07/2023 :**

La trésorerie est d'un montant net de € **53.507**.

NB : Apurement du plan aide COVID pour € 903 mensuel = € 10.836 pour 12 mois.

#### **VOTE :**

POUR à l'unanimité

### **5/ Préparation de la saison prochaine**

\* Création de commissions qui pourront être contactées directement.

- Commission Foot : Mehdi Mathala, Samy Bencheikh, Laurent Lebrun
- Commission Cheerleading : Sandra Lefèvre, Fred Duba
- Commission Flag : Alexandre Roger, Marie Hebel, Gilles Puget, Vincent Lemoine, Jérôme Calvet
- Commission Arbitrage : Alexandre Roger, Olivier Levy, Stéphane Lafiosca
- Commission de discipline : Christine Blaugy
- Commission de communication : Tanya Télémaque Lebrun

\* Au niveau des salariés, Charles Surpin a été diplômé et a été embauché dans une autre structure. Jean-Yves Carton part en retraite à la fin d'année 2024. Dans une démarche d'économies et dans un contexte de diminution des subventions publiques, ces deux personnes seront remplacées par une seule personne en emploi aidé, Arnaud Couanon.

\* La Ligue invite les clubs à inciter les jeunes à demander les aides d'Etat : La Baz, coupon-sport, ...

\* Possibilité pour les clubs de proposer une animation de 2h / semaine dans les collèges. Il faut signer une convention, la Ligue peut aider à monter le dossier.

**Ligue Francilienne de Football Américain**  
**14 allée des côteaux 78110 Le Vésinet**  
Tél : 01.47.90.43.62 – Portable : 06.63.78.50.35  
[l2fa@l2fa.fr](mailto:l2fa@l2fa.fr)  
Siret : 424 379 568 000 43 – APE : 9319Z  
Association sportive, loi 1901 – N° 02024887



\* Questions des Corsaires :

1/ Quelles sont les actions des deux emplois aidés de la Ligue ?

Ils organisent et encadrent les actions de la Ligue sur les terrains (initiations, plateaux ...) et dans les structures en convention avec la Ligue (IME, collègues).

2/ Comment les clubs peuvent être aidés ?

La Ligue peut accompagner les clubs qui souhaitent embaucher et former des jeunes aux diplômes sportifs, en les aidant notamment à monter le dossier administratif.

La séance est levée à 12h30.

Joëlle LAFOLIE  
Présidente

Laurence GAUDET  
Secrétaire

  
Joëlle LAFOLIE.



**Ligue Francilienne de Football Américain**  
**14 allée des côteaux 78110 Le Vésinet**  
Tél : 01.47.90.43.62 – Portable : 06.63.78.50.35  
[l2fa@l2fa.fr](mailto:l2fa@l2fa.fr)  
Siret : 424 379 568 000 43 – APE : 9319Z  
Association sportive, loi 1901 – N° 02024887